

*République française
Département du Tarn*

BUREAU CTÉ DE CNES DU HAUT-LANGUEDOC
5 rue de l'Artisanat - 81230 LACAUNE

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
à LACAUNE**

Nombre de membres en exercice : 20

Séance du jeudi 07 novembre 2024

Présents : 16

L'an deux mille vingt-quatre et le sept novembre l'assemblée régulièrement convoquée le 09 octobre 2024, s'est réunie sous la présidence de Daniel VIDAL

Votants: 16

Sont présents : Max ALLIES, Véronique ARMENGAUD, Pierre BAILLY, Evelyne BOUSQUET, Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Alain CABROL, André CABROL, Isabelle CALVET, Marie CASARES, Francis CROS, Pierre ESCANDE, Michel FARENCE, Denis MAFFRE, Anne-Lise SAUTEREL, Daniel VIDAL

Représentés :

Excusés : Alain BARTHES, Jacques CALVET, Jim RONEZ, Vincent VIDAL

Secrétaire de séance: Isabelle CALVET

ADMINISTRATION/COMPETENCES

1. Approbation du Procès-Verbal

Monsieur le Président demande aux membres du Bureau Communautaire si des modifications sont à apporter au procès-verbal du 30 septembre 2024 qui a été envoyé au préalable. Il demande ensuite de bien vouloir approuver le procès-verbal.

Entendu le rapport du Président,

Résultat du vote : Adopté

Votants : 16

Pour : 16

RESSOURCES HUMAINES

2. Suppression de postes et approbation du nouveau tableau des effectifs

Vu la délibération communautaire n°2020_116B en date du 30 juillet 2020 relative à la délégation du Conseil au Bureau pour « la création et la suppression des emplois permanents et pour la modification du tableau des effectifs »,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Considérant l'avis du Comité Social Territorial du 24 septembre 2024,

Suite aux mouvements du personnel et aux avancements de grade de l'année 2024 il convient :

- De supprimer :

- 2 postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 2 postes d'adjoint administratif territorial à temps complet
- 1 poste de technicien territorial à temps complet
- 2 postes de garde champêtre chef à temps complet

- De mettre à jour le tableau des effectifs :

Filière police municipale

Cadre d'emploi garde champêtre				
Grade	TC ou TNC	Nombre	Effectifs pourvus	Poste à pourvoir
Garde champêtre chef		0	0	0
Brigadier-chef principal de police municipale	TC1	1	1	0

Filière sportive

Cadre d'emploi des éducateurs des APS				
Grade	TC ou TNC	Nombre	Effectifs pourvus	Poste à pourvoir
Éducateur des APS principal de 1ère classe	TC1	1	1	0
Cadre d'emploi des opérateurs des APS				
Grade	TC ou TNC	Nombre	Effectifs pourvus	Poste à pourvoir
Opérateur des APS qualifié	TC1	1	1	0

Filière animation

Cadre d'emploi des adjoints territoriaux d'animation				
Grade	TC ou TNC	Nombre	Effectifs pourvus	Poste à pourvoir
Adjoints territoriaux d'animation principal 2ème classe	TNC 1	1	1	0
Adjoints territoriaux d'animation	TC1 TNC 1	2	2	0

Filière technique

Cadre d'emploi ingénieur territorial				
Grade	TC ou TNC	Nombre	Effectifs pourvus	Poste à pourvoir
Ingénieur territorial	TC2	2	2	0
Cadre d'emploi technicien territorial				
Grade	TC ou TNC	Nombre	Effectifs pourvus	Poste à pourvoir
Technicien territorial principal 1ère classe	TC2	2	1	1
Technicien territorial principal 2ème classe	TC2	2	2	0
Technicien territorial	TC1	1	1	0
Cadre d'emploi agent de maîtrise				
Grade	TC ou TNC	Nombre	Effectifs pourvus	Poste à pourvoir
Agent de maîtrise principal	TC1	1	1	0
Agent de maîtrise	TC7	7	7	0
Cadre d'emploi adjoint technique territorial				
Grade	TC ou TNC	Nombre	Effectifs pourvus	Poste à pourvoir
Adjoint technique principal 1ère classe	TC1	1	0	1
Adjoint technique principal 2ème classe	TC2 TNC1	3	3	0
Adjoint technique territorial	TC12	12	12	0

Filière administrative

Cadre d'emploi attaché territorial				
Grade	TC ou TNC	Nombre	Effectifs pourvus	Poste à pourvoir
Attaché principal	TC2	2	2	0
Attaché territorial	TC4	4	3	1

Cadre d'emploi rédacteur territorial				
Grade	TC ou TNC	Nombre	Effectifs pourvus	Poste à pourvoir
Rédacteur territorial principal 2ème classe	TC2	2	2	0
Rédacteur territorial	TC2	2	2	0
Cadre d'emploi adjoint administratif territorial				
Grade	TC ou TNC	Nombre	Effectifs pourvus	Poste à pourvoir
Adjoint administratif principal 1ère classe	TC4	4	4	0
Adjoint administratif principal 2ème classe	TC4 TNC1	5	5	0
Adjoint administratif territorial	TC11 TNC1	12	12	0

Entendu le rapport du Président,

Résultat du vote : Adopté

Votants : 16

Pour : 16

TOURISME/CULTURE/PATRIMOINE/COMMUNICATION

3. Festival Marée Haute – 3^{ème} édition - calendrier

Le festival Marée Haute, organisé par l'association Arpèges & Trémolos en coopération avec la Communauté de Communes du Haut-Languedoc, prépare une troisième édition pour l'année 2025. Les deux premières éditions ont fléché Pentecôte comme période de programmation.

Or en 2025, le lundi de Pentecôte est le 9 juin. Cette date rend complexe la coordination des équipes d'Arpèges & Trémolos, déjà mobilisées sur le festival Pause Guitare.

Il est donc convenu que le festival Marée Haute sera programmé sur le pont de l'Ascension, soit du jeudi 29 mai au dimanche 1^{er} juin 2025.

INFORMATION AU BUREAU

SERVICES A LA POPULATION

4. Règlement d'aide aux associations

Suite à de nombreuses sollicitations d'associations, directement auprès de la Communauté de Communes, qui font l'objet de passages en Bureau communautaire régulièrement, il est apparu nécessaire d'élaborer un projet de règlement d'aide afin d'encadrer l'attribution des subventions aux associations (voir document ci-annexé).

Pour rappel, la Communauté de Communes verse annuellement aux communes dans le cadre de la DSC une enveloppe financière pour accompagner les associations du territoire à hauteur de 56 000€ / an. Par ailleurs, elle répond à des sollicitations en direct et a versé en 2023, 166 609,91 € aux associations (toutes catégories confondues).

A travers la mise en place de ce règlement, la Communauté de Communes ne remettrait pas en cause, pour le moment, l'enveloppe financière allouée aux communes mais il est souhaité que les communes justifient l'utilisation de la dotation de solidarité au profit des associations et communiquent aux associations la participation de la Communauté de Communes au financement de leurs actions.

Après présentation des nouvelles modalités d'accompagnement des associations, il est discuté en Bureau Communautaire du projet de règlement d'aide aux associations.

DISCUSSION EN BUREAU

5. Ateliers numériques destinés aux entreprises

Afin de soutenir les entreprises du territoire dans leur développement commercial et digital, la Communauté de Communes du Haut-Languedoc en partenariat avec la CCI du Tarn proposent de renouveler une intervention ciblée, sur le modèle de ce qui avait été fait en 2023, suite au succès des ateliers et de la demande émanant des entreprises.

DESCRIPTIF

Les études démontrent que depuis l'apparition d'Internet, les consommateurs ont changé leurs habitudes et sont extrêmement connectés.

L'accès Internet se retrouve dans tous les domaines, professionnel comme privé, mais le décalage est grand entre la vision que les commerçants ont de la transformation numérique et la réalité de cette mutation chez leurs clients.

Certaines entreprises ont intégré le digital mais ne s'en sont pas saisies comme support dans leur fonctionnement.

DÉROULEMENT

4 ateliers thématiques et participatifs de 10 personnes maximum par ateliers de 2h.

LES ATELIERS

- Atelier 1 – Fichier client, emailing et RGPD : Comment bien gérer sa fidélisation clients
- Atelier 2 – Répondre aux avis client et gérer sa réputation
- Atelier 3 – Canva, un outil indispensable pour professionnaliser vos visuels pour les réseaux sociaux
- Atelier 4 – Améliorer ses usages sur Instagram pour gagner en visibilité

PRIX

70 € HT par personne par atelier, avec un maximum de 10 participants par atelier et un minimum de 5.

Facturation de l'animation des ateliers effectivement réalisés au prorata des participants présents ou à minima pour une somme forfaitaire de 350€ HT si le nombre d'inscrits effectivement présents est inférieur à 5.

En cas d'annulation le jour même, l'atelier sera facturé 200 € HT.

Ateliers pris en charge par la Communauté de Communes du Haut-Languedoc (dépense prévue dans le budget).

Il est proposé aux membres du Bureau communautaire d'approuver le renouvellement des ateliers numériques à destination des entreprises du territoire en partenariat avec la CCI (conformément à la convention du 16 juillet annexée à la délibération).

Entendu le rapport du Président,

Résultat du vote : Adopté

Votants : 16

Pour : 16

6. Convention de partenariat Green Triathlon du Haut Languedoc 2025

L'Association TIGRE, organisatrice du Green Triathlon du Haut-Languedoc, sollicite la Communauté de Communes afin d'accueillir à nouveau cet évènement sportif du 12 juillet au 13 juillet 2025 sur la base de loisirs des Bouldouires à La Salvetat-Sur-Agoût.

Pour l'organisation de cette manifestation, il est proposé aux membres du Bureau Communautaire d'autoriser le Président à signer la convention avec l'association TIGRE ainsi que d'attribuer une subvention d'un montant de 8 500,00 €.

Entendu le rapport du Président,

Résultat du vote : Adopté

Votants : 16

Pour : 16

Le Secrétaire de séance

Isabelle CALVET



Le Président

Daniel VIDAL

